

Du dix huitieme jour du mois de novembre mil huit cent onze à huit heures du matin

acte de mariage de guillaume Bourdieres majeur  
âgé de vingt deux ans né à Bordères - Département de hautes pyrénées le vingt deux  
de juillet - an 1789 ainsi qu'il résulte de l'extract en forme de son acte de  
naissance qu'il nous a exhibé profession de Laboureur demeurant à St. Sauveur  
de nestles - Département de hautes pyrénées de feu Jean Bourdieres demeurant à St. Sauveur  
de nestles Département de hautes pyrénées et de arnaude abadie -

et de Bertrande verdies majeure  
âgée de vingt neuf ans née à Cier de Riviere Département de haute garonne le  
vingt huit du mois de mars an 1782 ainsi qu'il résulte de l'extract en forme  
de son acte de naissance qu'elle nous a exhibé demeurant à Cier de Riviere  
Département de haute garonne fille de pierre verdies demeurant à Cier  
de Riviere Département de haute garonne et de marie jeanne poujournat -

Les actes préliminaires sont extraits des registres des publications de mariages  
faites devant la principale porte de la maison commune la première publication  
le premier du mois de novembre de l'an 1811 à l'heure de dix du matin et la seconde  
le septieme jour du mois de novembre de l'an 1811 à l'heure de dix du matin

aucune opposition au dit mariage ne nous ayant été signifiée nous Jean Dufour  
officier de l'état civil faisant droit à leurs Requisitions après avoir donné lecture  
de toutes les pièces cy dessus mentionnées et du chapitre 6 du titre du code civil  
intitulé du mariage avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils  
voulent se prendre pour mari et pour femme chacun d'eux ayant répondu  
séparément et affirmativement déclarons au nom de la Loi que guillaume Bourdieres  
Laboureur et Bertrande verdies sont unis par le mariage de quoy avons  
dressé acte en présence de Jean Pierre Cauchepé demeurant à Cier de Riviere Département  
de haute garonne profession de Laboureur âgé de trente six ans  
de pierre Sarrieu demeurant à Cier de Riviere Département de haute garonne profession de  
Bouvier âgé de cinquante ans  
de Jean Pierre Poujournat demeurant à Cier de Riviere Département de haute garonne prof  
de Laboureur âgé de trente six ans  
et de pierre Dufour demeurant à Cier de Riviere Département de haute garonne profession  
de Laboureur âgé de vingt cinq ans

Lequel après qu'ils leur en a été donné lecture ont signé avec nous et les parties contractantes  
Le dit Bourdieres futur époux a signé non la dite verdies future épouse a dit ne savoir  
Cauchepé et Dufour ont signé non le dit Sarrieu et Poujournat ont dit ne savoir

Bourdieres Cauchepé Dufour Dufour maire

Du vingt deuxieme jour du mois de novembre mil huit cent onze à dix heures du matin

acte de mariage de Roques André majeur  
âgé de quarante ans né à Bordères - Département de haute garonne  
le cinq - Du mois de septembre 1769 ainsi qu'il résulte de l'extract en forme  
de son acte de naissance qu'il nous a exhibé demeurant à Cier de Riviere Département  
de haute garonne profession de Laboureur fils de feu guillem Roguere demeurant à  
Bordères - Département de haute garonne et de feu Jeanne Heaut -

et de Jeanne gazabat  
âgée de vingt ans née à Cier de Riviere Département de haute garonne le  
dix neuf du mois de avril - an 1791 ainsi qu'il résulte de l'extract en forme  
de son acte de naissance qu'elle nous a exhibé demeurant à Cier de Riviere  
Département de haute garonne fille de feu Jean gazabat demeurant à Cier  
de Riviere Département de haute garonne et de feu marianne Laspoujade

Les actes préliminaires sont extraits des registres des publications de mariages faites  
devant la principale porte de notre maison commune la première publication  
le vingt huit du mois de octobre de l'an 1811 à l'heure de dix du matin et la seconde  
le six - Du mois de novembre de l'an 1811 à l'heure de dix du matin

aucune opposition au dit mariage ne nous ayant été signifiée nous Jean Dufour  
officier de l'état civil faisant droit à leurs Requisition après avoir donné lecture  
de toutes les pièces cy dessus mentionnées et du chapitre 6 du titre du code civil  
intitulé du mariage avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils  
voulent se prendre pour mari et pour femme chacun d'eux ayant répondu  
séparément et affirmativement déclarons au nom de la Loi que Roques André  
Laboureur et Jeanne gazabat Brasriere sont unis en mariage de quoy avons  
dressé acte en présence du Sieur pierre Descaillaux demeurant à Cier de Riviere  
Département de haute garonne profession de Laboureur âgé de cinquante ans et de  
Bertrand Lasserre demeurant à Cier de Riviere Département de haute garonne profession  
de Laboureur âgé de vingt sept ans et de pierre Dufour demeurant à Cier de Riviere  
Département de haute garonne profession de Laboureur âgé de vingt cinq ans et de  
Francois fuere demeurant à Cier de Riviere Département de haute garonne profession  
de Lissierant âgé de soixante ans

Lequel après qu'ils leur en a été donné lecture ont signé avec nous et les parties  
contractantes ont dit ne savoir signé signés avec nous Descaillaux Lasserre Dufour  
non le dit fuere a dit ne savoir. Dufour approuvant le mot vingt deuxieme ala première ligne

Dufour Descaillaux Lasserre Dufour maire

Cloture Le present Registre par Le maire de La Commune de Cier de Riviere Le 31 octobre 1811

Dufour maire

nt soin d'adres-  
ous-préfet dans  
mois de février  
s doubles des  
es, et le regis-  
de mariage,  
emps au Sous-  
au greffe du  
soment.  
e table restera  
au greffe du  
nt; la seconde  
département;  
e modèle dé-  
impérial du 20

Décès